

# VILLE DE LA VERRIÈRE

## Attention au protoxyde d'azote



Le protoxyde d'azote n'a rien d'hilarant. Brûlures, asphyxie, pertes de connaissance et de mémoire, engourdissement, maux de tête, vomissements et atteintes de la moelle épinière, désorientation, vertiges, hallucinations, troubles psychiatriques ou cardiaques, impuissances... La liste - non-exhaustive -, des risques encourus du fait d'un usage détourné du protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), un gaz également connu sous le nom de gaz hilarant, ne fait définitivement pas rire. Loin de là... Et c'est justement pour sensibiliser les jeunes et leurs familles à ces risques, que la Ville a décidé de lancer une grande campagne de sensibilisation et de prévention.

Légal et en vente libre, le gaz est parfois détourné de son usage initial, transféré dans des ballons de baudruche et inhalé par la bouche pour ses effets euphorisants. Il déclenche des fous rires, une sensation d'euphorie, d'ivresse qui peut s'apparenter à celle de l'alcool.

La Ville a également pris un arrêté municipal pour en interdire la vente et l'usage.